

tous pour

Rabastens

VILLE DE
Rabastens

Votre mairie vous informe

pour tous

p. 8

Le point sur
les travaux du pont

p. 14

Ehpad :
nouveau projet

p. 13

Un legs pour le
musée du Pays
rabastinois

Tout savoir sur
l'effondrement et
ses conséquences





Spectacle pyrotechnique et animations musicales lors des fêtes du 15 août organisées par le Comité des fêtes.

Soirée organisée en l'honneur de Philippe Bourgoin, président de la MJC pendant douze ans, qui a passé la main à William Pacaud (président) et Sindy Hocquet-Pacaud (vice-présidente) lors du dernier conseil d'administration.



Concert à Notre-Dame du Bourg le 18 juillet (Vivaldi, Donizetti, Mendelssohn, Gounod, Chopin, Rachmaninov et Offenbach) dans le cadre de la saison 2024 des Moments musicaux du Tarn organisés par l'association Chambre avec vues.

Cérémonie du 14 juillet en présence de la députée de la circonscription, Karen Eredi, du premier adjoint de Rabastens, Serge Garrigues, et du maire de Couffouleux, Olivier Damez.





Concert Z'Accoustik organisé le 24 août par les Amis des orgues de Notre-Dame-du-Bourg à la chapelle de Puycheval.



Concours d'élégance et de véhicules anciens des années 1920-1940 organisé le 30 juin sur la promenade des Lices pour le centenaire du pont.



Présentation le 18 juillet de la maquette réalisée par l'entreprise Dodin Campenon Bernard qui a construit le pont il y a cent ans. Cette maquette est présentée au musée du Pays Rabastinois dans le cadre de l'exposition « La traversée d'un siècle ».

Réunions publiques du 10 juillet, du 19 août et du 25 septembre, suivies par environ 200 personnes, pour faire le point avec le maire sur la situation suite à l'effondrement du bâtiment de la Caisse d'Epargne, mais aussi de la fermeture du pont ou des remparts (*photo de la Dépêche*).





« Nous avons tous intérêt au maintien de nos commerces de proximité. »

« Rabastens a besoin de stabilité, de sérieux, et de soins quotidiens ; vous pouvez compter sur mon équipe comme sur moi-même. »

« J'ai décidé que la mairie reprendrait le chantier à son compte, bien sûr aux frais du propriétaire »

Faire face

Dans mon dernier éditorial, je célébrais les beaux bâtiments anciens, j'étais loin alors d'imaginer que ces vieilles pierres pouvaient, sans qu'on ne s'en doute, menacer ruine. L'effondrement de l'immeuble abritant la Caisse d'Épargne était imprévisible. Cette bâtisse du XVIII^e siècle avait été entièrement réhabilitée en 2006. Mais un mur mitoyen en terre crue a entraîné l'immeuble tout entier dans sa chute. À une prompte démolition décidée par l'expert judiciaire, aurait dû faire suite une consolidation des immeubles voisins et un retour à une vie « normale » pour fin août. Hélas, l'inspection du travail a stoppé le chantier. Dès lors les déviations de circulation que nous avons faites se sont rapidement avérées insupportables pour les petites rues sans trottoirs qui absorbaient un flux continu de véhicules. Nous avons donc décidé de fermer le pont plus tôt que prévu, c'est-à-dire avant le début des gros travaux de réfection du pont, qui débutent le 16 septembre et dureront six mois, avec trois semaines d'interruption lors des fêtes de fin d'année. Nous sommes bien conscients des répercussions de cette fermeture sur le chiffre d'affaires de nos commerçants, et nous vous demandons instamment d'essayer, autant que faire ce peut, d'aller à pied ou à vélo, et de ne pas laisser tomber les commerçants chez qui vous avez vos habitudes : nous avons tous intérêt au maintien de nos commerces de proximité.

L'équipe en place a été à la tâche durant tout l'été. Il fallait, avec moins d'élus et moins d'agents, gérer toutes les répercussions administratives et juridiques de la catastrophe, dévier les circulations, reloger ceux qui n'avaient plus de toit, expliquer ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons aux citoyens inquiets ou plongés dans le désarroi, notamment lors des réunions publiques. Bref, nous avons fait face. Et si certains pensent qu'ils auraient fait mieux, qu'ils sachent que j'ai essayé, en mon âme et conscience, d'être efficace, juste et humain. Lorsque j'ai décidé, après une vie professionnelle bien remplie dans laquelle la gestion de crise avait une place importante, de devenir maire, je savais que Rabastens n'était pas en bon état : beaucoup d'entre nous avaient repéré ses infrastructures vieillissantes, ses églises à restaurer, sa voirie abîmée, sa piscine et son camping obsolètes, les bâtiments du secours populaire où il pleuvait, le mur effondré rue des Abreuvoirs, le mobilier urbain aux couleurs improbables... Je savais que la tâche serait lourde. Mais je n'avais pas imaginé de telles calamités. Cependant, vous me connaissez assez pour savoir que je n'ai qu'une parole : Rabastens a besoin de stabilité, de sérieux, et de soins quotidiens ; vous pouvez compter sur mon équipe comme sur moi-même. Aussi, constatant que le propriétaire du bâtiment de la Caisse d'Épargne ne semble plus en mesure de poursuivre le chantier dans des délais acceptables, j'ai décidé que la mairie reprendrait le chantier à son compte, bien sûr aux frais du propriétaire.

Nicolas Géraud, *Maire de Rabastens*

Mairie de Rabastens
3, quai des Escoussières - 81800 Rabastens
Tél. 05 63 33 64 00
accueil.mairie@rabastens.fr
www.rabastens.fr
Directeur de la publication : Nicolas Géraud

Rédaction : FR Communication
Création graphique : Tim Bastian - Atelier Kunstart
Impression : Imprimerie Rabastinoise
Trimestriel tiré à 3300 exemplaires
ISSN : en cours - Dépôt légal octobre 2024

Dans ce numéro

p.10

Des mesures pour
améliorer la circulation

p.14

Ehpad de Rabastens :
nouveau projet

p.10

Un autel pour
Notre-Dame-du-Bourg

p.16

Une rue en hommage
à Louis Mouïssset

p.11

Diagnostic des remparts

p.12

Rénover, adapter,
réhabiliter son logement

p.18

Maryk et John Asquith

p.13

Un legs pour le musée

p.20

Sélection de livres
de la rentrée

p.21

Agenda de l'automne

Infos pratiques municipales

Horaires d'ouverture de la mairie - 3 quai des Escoussières

Du lundi au vendredi de 9h à 12h de 14h à 17h - Le samedi de 10h à 12h

Contact standard : 05 63 33 64 00 - accueil.mairie@rabastens.fr

En dehors des heures d'ouverture, il faut appeler les services d'urgence (15-SAMU, 17-Gendarmerie, 18-Pompiers, 112-Urgences générales)

Le magazine municipal est distribué chaque trimestre dans votre boîte aux lettres. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez contacter la mairie pour lui signaler.

Le prochain numéro paraîtra en janvier 2025.



La démolition a été interrompue. Il reste plusieurs parties de bâtiments qui menacent de s'effondrer.

Ce qu'il faut savoir sur l'effondrement du bâtiment de la Caisse d'Épargne

Que s'est-il passé le 30 juin et les jours suivants ?

Le dimanche 30 juin à 16h, le bâtiment de la Caisse d'Épargne s'effondre sans qu'aucune personne ne soit blessée : personne n'était en effet en train de retirer des billets, le bâtiment était vide et aucun résident ne s'y trouvait. « *Nous avons eu, dans notre malheur, une chance incroyable !* », commente le maire. Dès cet instant, les secours, gendarmes, pompiers et agents municipaux, se sont activés pour contenir le danger, mettre en place un périmètre de sécurité et les premières déviations. Ces mesures se sont accompagnées de l'évacuation de seize personnes dont trois enfants (douze logements) et de la fermeture de six commerces. Trois personnes ont été relogées en urgence au camping des Auzerals dès le dimanche soir. Dans la foulée, la mairie a demandé la nomination d'un expert judiciaire qui est venu sur place le 3 juillet et a rendu son rapport le 9 juillet avec l'extension du périmètre de sécurité. Un arrêté de péril imminent et grave a été pris par le maire. Dès le 1^{er}

juillet, les commerçants se sont organisés en mettant en place des actions de solidarité pour les plus impactés. Aujourd'hui, ils se sont constitués en association pour mieux défendre leurs intérêts, association que nous avons longuement appelée de nos vœux.

Pourquoi les travaux de démolition sont-ils aussi longs ?

Le 12 juillet, un arrêté a été pris par le maire pour mettre en demeure le propriétaire de prendre les mesures conservatoires pour lever le péril imminent (déconstruction des bâtiments et étaieement des murs mitoyens). Le 25 juillet, les travaux ont débuté avant d'être stoppés le 29 juillet par l'Inspection du travail pour suspicion de présence d'amiante. Les travaux ne peuvent pas reprendre (réunions des 30 et 31 juillet entre la mairie, la préfecture et l'inspection du travail). Le 1^{er} août, le maire a sommé le propriétaire de se mettre en conformité avec la réglementation et de reprendre les travaux. Une relance a été faite le 12 août pour demander au propriétaire quelles sont les démarches effectuées et, à défaut, une demande a été faite au juge judiciaire pour que le maire puisse se substituer au propriétaire et faire les travaux à ses frais. Des contacts informels ont été pris par le maire pour connaître le planning de reprise des travaux. Aujourd'hui, le propriétaire semble être dans des contentieux avec son assurance et l'entreprise qui a été mandatée pour faire les travaux qui, de ce fait, restent à ce jour au point mort.

« Ce chantier se fait dans un contexte exceptionnel, puisqu'il s'agit d'un péril imminent et grave, qui n'a pas permis de ce fait d'intervenir sur le site. »

Quelles sont les prochaines étapes ?

Le maire vient de saisir le tribunal judiciaire d'Albi pour que la mairie puisse se substituer au propriétaire et faire les travaux à sa place et à ses frais : Rabastens ne peut pas rester avec un tas de gravats en son centre perturbant gravement la vie des Rabastinois. En outre, dans le rapport de l'expert judiciaire, il était constaté que l'effondrement n'avait pas créé de désordre sur les bâtiments mitoyens à l'ancien tabac et à la Caisse d'Épargne, mais que la déconstruction devait se faire sans délai. Aujourd'hui, l'arrêt du chantier, avec les intempéries, fait porter un risque supplémentaire (effondrements des pans de murs laissés en l'état) sur les bâtiments mitoyens, ce qui aggrave la situation actuelle (augmentation du périmètre concerné par les déconstructions) et justifie la décision du maire. La mairie met tout en œuvre pour pouvoir régler cette situation dans les meilleurs délais.

« La reconstruction du bâtiment n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour et reste, quoi qu'il arrive, du ressort du propriétaire qui est responsable de la situation actuelle. »

Pourquoi ces travaux sont-ils rendus difficiles ?

Ce chantier se fait dans un contexte exceptionnel puisqu'il s'agit d'un péril imminent et grave qui n'a pas permis de ce fait d'intervenir sur le site (risque d'éboulement). La procédure prévue par le code du travail impose de faire un repérage d'amiante avant travaux pour évaluer les risques d'exposition des travailleurs à l'amiante. Ce repérage consiste en des prélèvements qui n'ont pu être réalisés eu égard à la situation. Dans ce cas, la loi prévoit expressément que le chantier soit traité comme s'il y avait de l'amiante. La conséquence est l'arrêt des travaux et un passage en mode déconstruction avec amiante.

Y a-t-il réellement de l'amiante ?

Le chantier est constitué de deux parties : l'ancien tabac et la Caisse d'Épargne. La présence de l'amiante dans l'ancien tabac est connue. Dans le cadre de sa vente, il y avait eu un diagnostic positif. Sa présence est néanmoins limitée et circonscrite à une partie du rez-de-chaussée, mais ne pourra être traitée que lorsque la partie « Caisse d'Épargne » sera dégagée et permettra d'y accéder en toute sécurité. Quant aux locaux de la Caisse d'Épargne, ils avaient été entièrement rénovés en 2006 soit bien après 1997, année à partir de laquelle était imposé le

retrait de l'amiante présente. Ce retrait, toutefois, ne peut être attesté par un document officiel. Néanmoins, la Caisse d'Épargne a été vigilante vis-à-vis de ses clients comme de ses employés sur cette question. Des prélèvements ont été par ailleurs effectués sur le chantier par un expert judiciaire mandaté par le propriétaire qui n'y a pas trouvé d'amiante.

Qui sont les interlocuteurs de la mairie face à cette situation ?

Du fait de la complexité de la situation (sécurité, circulation, commerçants, mobilité), les acteurs concernés sont nombreux :

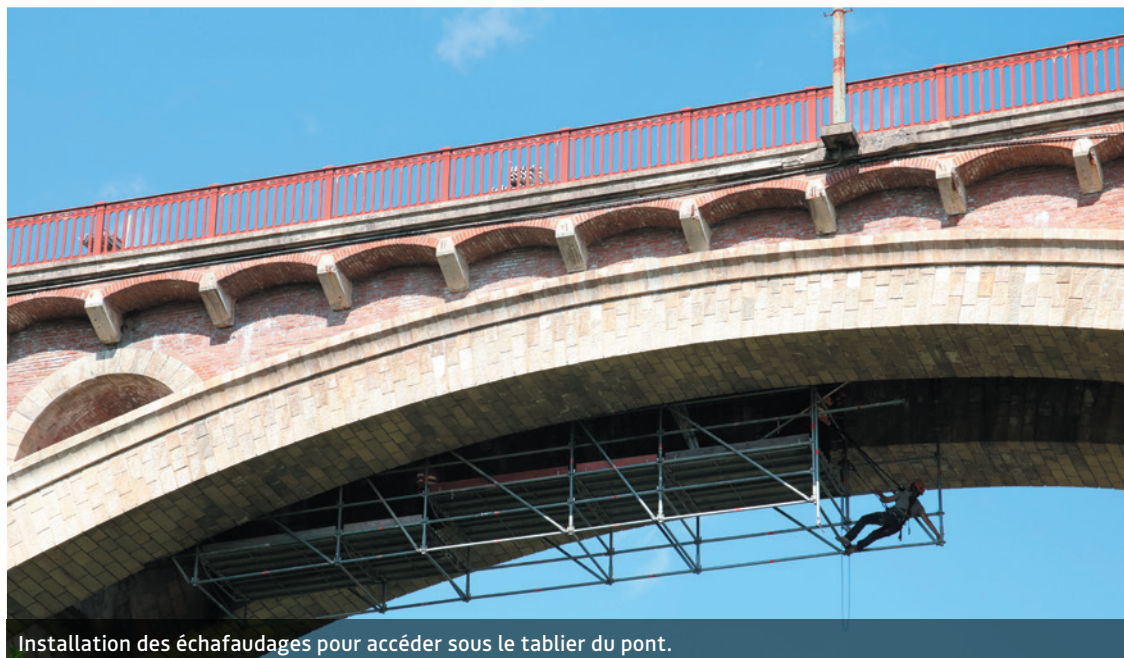
- › la Région pour la mobilité (FEDERTEP),
- › le Département pour les travaux sur le pont et la circulation sur les routes départementales,
- › la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet pour les questions économiques avec les commerçants et la mobilité,
- › le propriétaire des parcelles concernées par l'effondrement (Caisse d'Épargne et ancien tabac) pour les travaux permettant la levée du périmètre imminent,
- › la commune du fait des pouvoirs du maire est responsable des questions de sécurité et de circulation sur son territoire ; elle reste cependant concernée par toutes les décisions et participe à l'ensemble des réunions.

Est-il prévu de reconstruire un bâtiment à cet endroit ?

Aujourd'hui, la question principale pour la mairie est de pouvoir lever le périmètre imminent et grave le plus rapidement possible et de permettre ainsi à la commune de reprendre une vie normale lors de la réouverture du pont au printemps 2025. La reconstruction du bâtiment n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour et reste quoi qu'il arrive du ressort du propriétaire qui est responsable de la situation actuelle.

Comment prévenir ce type d'événement ?

Deux dispositifs OPAH (Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat) sont à votre disposition pour rénover votre habitation avec des aides financières et un accompagnement (voir article page 12 de ce numéro). Saisissez-vous de ces dispositifs, car si la commune ne peut pas contraindre un propriétaire à s'assurer que son bâtiment est en suffisamment bon état pour ne pas s'écrouler, en revanche, le propriétaire doit être conscient qu'il sera pleinement responsable de tout péril imminent qui sera pris par la mairie (pouvoir de police du maire). En cas d'atteinte à l'intégrité physique d'une personne, il sera de fait pénalement responsable. Enfin, la mairie mènera des actions ciblées pour sensibiliser directement un certain nombre de propriétaires en leur demandant de s'assurer de la bonne santé de leur bien. ■



Installation des échafaudages pour accéder sous le tablier du pont.

Le pont, dont on célèbre le centenaire cette année, est en travaux jusqu'au printemps.

La fermeture du pont en détail

Prévu depuis quelques années, le chantier de restauration du pont s'avère plus long que prévu dans un contexte difficile en termes de circulation et de stationnement.

Le pont fait l'objet régulièrement de travaux par les services du département du Tarn qui en a la charge. La maintenance de son tablier en béton et qui date de cent ans était planifiée en 2024. Les derniers prélèvements, effectués fin 2023, montrent que les travaux sont plus importants que prévus : c'est pourquoi le pont a été fermé pour six mois (réouverture au mois de mars 2025). Une circulation limitée est nécessaire pour mener à bien ces travaux : véhicules légers (moins de 3,5 tonnes) et prioritaires (essentiellement les secours,

la santé et l'aide aux personnes âgées). Les piétons, les vélos et les deux roues peuvent circuler. La fermeture était prévue par le Département le 16 septembre, mais le maire a décidé, suite à la réunion publique du 19 août au cours de laquelle il s'en est expliqué, de fermer le



Le contexte

Des études réalisées en 2023 sur le pont de Rabastens avaient révélé des fragilités structurelles assez importantes qui nécessitaient des travaux de réparation et de consolidation assez rapides. Avec un trafic de plus de 4 000 véhicules chaque jour, ce pont est très sollicité. Aussi, pour des raisons de sécurité, le Département du Tarn, en charge de l'ouvrage, a engagé ce chantier, en intervenant notamment sur la dalle béton du tablier, ce qui nécessite la fermeture du pont aux poids lourds et véhicules légers.

pont dès le 26 août avec la mise en place d'un système de filtrage (barrière avec des clés et un cadenas). Il comprenait bien sûr que les commerçants veuillent garder leur clientèle, ce qui supposait de laisser le pont ouvert jusqu'au 16 septembre ; les riverains, pour leur part, étaient désespérés par le flot des voitures qui passaient devant chez eux (2 000 véhicules par jour) alors même que certaines des rues où la circulation a été déviée n'ont pas de trottoirs. Le chantier de démolition de la Caisse d'Épargne aurait pu être fini en trois semaines, mais l'inspection du travail en a décidé autrement, malgré la détermination du maire, qui s'est battu pour que le chantier puisse continuer. La conciliation d'intérêts opposés (les commerçants et les riverains des vieux quartiers) avait atteint ses limites, si bien que le maire a décidé de fermer le pont dès le 26 août. Pourquoi ? *« Parce que la sécurité des personnes doit l'emporter »,* insiste Nicolas Géraud. *« Que se passerait-il si quelqu'un était renversé d'autant que tous les conducteurs ne font pas montre d'une parfaite sagesse. Or, le maire a seul la responsabilité de la sécurité des personnes. Il a aussi la responsabilité de la vieille ville que cette circulation fragilise : les remparts qui sont sous capteurs commencent à bouger. Nous étions à 2 000 voitures par jour, nous ne pouvions pas passer à 3 000 avec la rentrée, cela aurait été déraisonnable. »* ■

Une durée de travaux incompressible

Depuis le 16 septembre jusqu'à fin mars : travaux sur le pont par le Département, avec déviation de la circulation. Accès autorisé aux piétons, cyclistes, deux roues et véhicules munis d'un badge. Installation en septembre des échafaudages puis première tranche des travaux de mi-octobre à mi-décembre.

Réouverture temporaire du 16 décembre au 5 janvier pour la période de Noël.

Début janvier à mi-mars : deuxième tranche des travaux. Réouverture estimée entre le 15 mars et la fin du mois.



Prenons un peu de hauteur sur les derniers événements

Rabastens vient de vivre plusieurs événements (pont, Caisse d'Épargne, remparts ou Notre-Dame du Bourg) qui peuvent inquiéter les Rabastinois mais qui ont des causes sont différentes. Pour le pont, il s'agit d'une maintenance programmée du tablier en béton dont l'importance est liée aux résultats des prélèvements effectués fin 2023. Pour le bâtiment de la Caisse d'Épargne, c'est un mur en terre crue qui a cédé sous les intempéries et entraîné l'effondrement du toit sur deux niveaux. Pour les remparts, c'est l'assise d'un contrefort qui s'est délitée et a entraîné son glissement. Pour Notre-Dame du Bourg, il s'agit d'une inondation par la porte latérale qui a raviné le soubassement sur lequel sont posées les dalles du sol. *« La mairie fait face à tous ces événements »,* indique le maire Nicolas Géraud. *« Notre petite ville a des bâtiments et des édifices anciens qui sont confrontés depuis quelques années au changement climatique avec des précipitations et des sécheresses qui favorisent la rétraction et l'expansion des terres argileuses ».* L'imperméabilisation des sols, notamment sur les coteaux de Rabastens, (construction de maisons depuis une trentaine d'années) a créé des écoulements des eaux de pluie qui viennent se déverser sur la ville historique. Néanmoins, un schéma directeur de l'assainissement est en cours de validation (compétence de la communauté d'agglomération). Il préconise des mesures dans le cadre du futur PLU intercommunal, afin de mieux réguler les précipitations et désimpermeabiliser les sols.

Comment faire au mieux pour circuler pendant le chantier

Depuis septembre, la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a regroupé son réseau de mobilité sous la nouvelle identité intitulée *Sillonne*. L'objectif est d'apporter une plus grande cohérence et une meilleure lisibilité aux usagers de notre territoire. Les services restent inchangés : faciles d'accès, ouverts à tous et toujours gratuits pour tous les usagers (excepté pour le Transport à la Demande). Avec Sillonne, l'agglomération invite chacun de nous à privilégier les transports collectifs ou alternatifs à la voiture individuelle pour faire évoluer durablement nos pratiques de déplacement et agir pour la transition écologique.

Sillonne prend des couleurs

À Rabastens, vous l'avez peut-être déjà aperçue, la navette Passe-Pont s'est parée de nouvelles couleurs. Ce déploiement concerne l'ensemble des services de mobilité : le réseau de transports urbains dans sa globalité, les vélos électriques prêtés par l'agglomération aux différentes communes, le Transport à la Demande (TAD) et la future plateforme de covoiturage disponible dès le mois d'octobre.

Fermeture du pont : quels impacts sur les services de transport ?

Les services de transport scolaire ainsi que le réseau du bus Passe-Pont sont fortement impactés par cette fermeture. Depuis le 2 septembre, le Passe-Pont circule uniquement sur la commune de Rabastens, selon les horaires et arrêts habituels (fiche horaire à télécharger sur le site de l'agglo). L'arrêt actuel "Les Halles" est



déplacé vers la mairie. Des parcs à vélos ont été installés devant la mairie de Rabastens pour les personnes traversant à vélo et souhaitant prendre le Passe-Pont.

Pour les usagers du Passe-Pont, des solutions sont proposées :

- › Quatre tournées du Passe-Pont ont été mises en place le samedi matin pour permettre aux habitants d'aller au marché.
- › Plus d'infos : www.gaillac-graulhet.fr
- › Faire du covoiturage pour aller à l'école
- › Scoléo est une plateforme de covoiturage scolaire. Pour utiliser cette plateforme, rendez-vous sur scoleo.fr ou téléchargez l'application Scoléo disponible sur Google Play ou l'Apple Store. ■

Un autel dédié à Saint Jacques béni à Notre Dame du Bourg

À l'occasion des Journées du Patrimoine, un autel en bois dédié à saint Jacques et réalisé bénévolement par un charpentier de Couffouleux et son apprenti Jules a été béni. Charpentier de métier et engagé dans la paroisse, Pierre voulait contribuer à sa manière à l'embellissement de Notre-Dame du Bourg. « *Je vois souvent le travail mené notamment par les bénévoles*

qui nettoient, entretiennent et fleurissent l'église et tous ceux aussi qui la font vivre. Deux paroissiennes m'avaient sollicité pour concevoir un autel pour les messes célébrées en semaine dans la chapelle Saint-Jacques située à côté de la sacristie. » Pierre a donc proposé au curé le projet d'un autel en bois d'ormeau qui aurait la forme d'une coquille Saint-Jacques. ■



Les remparts : une restauration nécessaire

Au mois de mai, un contrefort des remparts s'effondrait. Dans l'urgence, les remparts ont été sécurisés et un diagnostic vient d'être rendu. Les remparts sont sous surveillance avec quatorze capteurs contrôlés numériquement : s'il y a un écart de 10 millimètres, c'est l'alerte ; à 20 millimètres c'est l'urgence et l'évacuation des habitations au-dessus des remparts. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un seul indicateur qui se situe à quatre millimètres de la référence initiale (le deuxième indicateur qui se singularisait est revenu dans la moyenne des autres ; est-ce que cela est lié à la fermeture du pont ?). Il n'y a donc pas de risque pour l'instant, mais nous restons vigilants.

Un diagnostic a été rendu le 16 septembre sur l'ensemble des remparts avec une typologie de l'état (satisfaisant, moyen, passable, état de ruine partiel et



non inspecté). Avant d'entamer les travaux, des études topographiques et géotechniques vont être réalisées. La surveillance va être poursuivie dans l'attente des premiers travaux. La mairie va lancer une étude complémentaire pour prioriser les travaux, définir les techniques envisagées pour la restauration, établir un programme d'intervention et faire un pré-chiffrage financier. Une première tranche va être engagée (sur la partie passable en état de ruine partiel) au plus tard au 1^{er} trimestre 2025, puis les autres tranches moins prioritaires seront planifiées sur les années à venir. La priorité reste la reconstruction du contrefort effondré et la consolidation de quatre contreforts (voisins de celui qui s'est effondré) dont les fondations reposent sur des « marnes dures » qui sont ravинées par les intempéries et qui sont à l'origine de l'effondrement. ■



Restriction de circulation devant le musée.

L'église Notre-Dame du Bourg : des désordres mineurs

L'église a été en partie inondée suite à un orage au mois d'août ; l'eau a pénétré par la porte latérale (rue Gouzy). Le réseau d'eau pluviale de ce côté de l'église a été en effet bouché, certainement du fait des travaux de restauration de l'église en cours. Un curage du réseau enterré a dû être réalisé, réseau qui sera mis en eau pour vérifier s'il est opérationnel. La conséquence est le ravinage du soubassement sur lequel les dalles du sol reposent ; une partie latérale de l'église est de fait actuellement condamnée. Des travaux sont prévus dans les semaines qui viennent pour remédier à ces désordres. Au final, ces derniers restent mineurs et ne remettent nullement en cause la stabilité des fondations de notre église Notre-Dame du Bourg. ■



Attractivité

Un article de presse paru dans Métropolitain Montpellier, magazine hebdomadaire gratuit diffusé dans tout l'Hérault, suite à la sollicitation du Comité régional du tourisme et des loisirs avait pour sujet : *Idées de randonnées au départ d'une sélection de gares de la région*. Rabastens a été retenue avec la balade vers le lac des Auzerals.

Formations

Le Pré Vert propose plusieurs formations à l'intention des entrepreneurs, porteurs de projets, etc. :

Pitcher son parcours, son projet : 7 novembre, 13h15-16h15

Découvrir son ikigai, coaching japonais : 7 novembre, 9h30 - 11h30,

14 novembre, 9h30 - 11h30, 28 novembre, 9h30 - 11h30 et 19 décembre, 9h30 - 11h

Appropriation de son parcours professionnel et CV : 12 décembre, 9h15-12h15, .

leprevert81.fr

Renseignements et inscription préalable au 07 81 14 09 39 - formation@leprevert81.fr

Les interventions sont gratuites pour les demandeurs d'emplois.

Jardin au Pré Vert

La création d'un groupe jardin est proposée au Pré Vert pour (apprendre à) cultiver biologiquement et passer de bons moments. Au programme : créer des petits espaces (aromatiques, médicinales, jardins thématiques (péruvien, japonais...), un espace paysager dans le parc et imaginer des animations (jardinage, ateliers, information/formation, causeries/conférences).

Renseignements et inscription : Marilou au 06 20 36 70 23

Rénover, adapter, réhabiliter son logement : plus facile avec CAP'AGGLO Habitat

RENOVATION. Le parc de logements privés peut être rénové par le biais de deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : Une OPAH sur les communes de l'agglomération pour 3 ans (2024-2027) avec un objectif de 414 logements réhabilités.

Une OPAH-RU (Renouvellement Urbain) pour les centres-villes qui s'applique à Rabastens pour une durée de 5 ans (2024-2029) avec un objectif de 265 logements réhabilités.

AIDE FINANCIÈRE. Un dispositif incitatif, nommé Cap'Agglo Habitat, permet aux propriétaires occupants, bailleurs ou locataires de bénéficier d'aides financières en complément de celles de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour réaliser des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap et d'amélioration des conditions d'habitat (traitement de l'habitat indigne ou dégradé).

ACCOMPAGNEMENT. Un service d'informations, de conseils et d'accompagnement gratuit, par le cabinet d'experts Urbanis, est mis en place. Il étudie l'éligibilité du dossier et suit les demandes du dépôt jusqu'au versement des aides.

Qui peut bénéficier des aides ?

- » Les propriétaires occupants sous conditions de ressources et types de travaux. Le logement doit être habité pendant 3 ans en tant que résidence principale et doit être achevé depuis plus de 15 ans au moment de la demande d'aide. Le propriétaire ne doit pas avoir bénéficié d'un prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété dans les 5 dernières années.
- » Les propriétaires de logements locatifs (bailleurs) occupés ou vacants, sous conditions de louer le logement pendant 6 ans en respectant certains plafonds de loyers et de ressources des locataires.
- » Les locataires pour les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie et au handicap.

Vérifiez si votre projet est éligible en contactant Urbanis Cap'Agglo Habitat (capagglo-habitat@urbanis.fr, 06 64 37 63 13). Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. En outre, vous pouvez être reçu tous les mardis de 14h à 17h à la mairie de Rabastens sur rendez-vous. ■

Rencontrez les conseillers d'Urbanis au Forum de l'habitat

Le samedi 12 octobre, le Forum de l'Habitat se tiendra de 10h à 18h au Forum de Graulhet. Évènement gratuit et ouvert à tous, venez-vous informer auprès des conseillers d'Urbanis sur les aides financières. Participez aussi aux conférences thématiques et rencontrez de nombreux professionnels du bâtiment présents.



Appartement de Jean-Christian Tautil où l'on peut apercevoir une partie de sa collection de tableaux et de mobiliers.

Un legs pour le musée du Pays rabastinois

Grâce à un legs d'un collectionneur fêru d'art, le musée du Pays rabastinois va pouvoir investir dans sa rénovation et son extension. Une chance pour la commune et le patrimoine local.

Le musée du Pays rabastinois pourrait connaître dans les années à venir une évolution importante rendue possible par la donation à la commune de Rabastens de Jean-Christian Tautil, originaire de Toulouse et décédé en juillet 2023. Celui-ci a en effet légué ses deux appartements situés à Mulhouse et à Toulouse, son assurance vie ainsi que sa collection de meubles et de tableaux de grande valeur constitués pendant plus de quarante ans. « *Jean-Christian Tautil était professeur de civilisation italienne à l'université de Mulhouse ; il a aussi vécu quinze ans à Rome et était un fêru d'art et d'histoire* », indique Guy de Toulza, conservateur du musée rabastinois en charge de la succession. « *Je l'avais rencontré en 2014 à Toulouse, à l'époque où il cherchait à transmettre*



Jean-Christophe Tautil à qui l'on doit ce legs important.



sa collection. Sans descendance ni héritiers, il a finalement préféré offrir sa collection dans sa globalité afin qu'elle soit accessible à tous au sein de notre musée ». La vente des deux appartements par la commune permettra d'envisager un agrandissement du musée et de mener des travaux de restructuration et d'aménagement. « *Il s'agit d'un projet envisagé depuis plus de vingt ans qui est sur le point d'être engagé grâce à ce legs* », se réjouit Guy de Toulza. L'extension sera l'occasion d'accueillir les donations d'artistes comme le peintre Jean-Emile Jaurès, la photographe Marie-Laure de Decker ainsi que diverses pièces acquises ces dernières années. La collection de Jean-Christian Tautil sera présentée dans deux pièces situées au-dessus de la nouvelle entrée du musée. « *Ce legs entièrement dévolu à ce projet comme l'a souhaité le donateur Jean-Christian Tautil, est une réelle opportunité pour le musée et pour Rabastens* », note Serge Garrigues, premier adjoint au maire délégué au tourisme. ■

L'Ehpad de Rabastens : nouvelle étape pour le pérenniser

Face aux difficultés financières que connaît l'EHPAD de Rabastens, son conseil d'administration a adopté le 11 juillet dernier un projet pluriannuel d'investissement (PPI) de restructuration immobilière et architecturale.

C'est dans l'été qu'une décision engageant l'avenir de l'Ehpad de Rabastens a été prise : un soulagement pour le personnel, les résidents et leurs proches. Établi par l'équipe de direction dirigée par Emmanuelle Buisson et l'hôpital d'Albi-Gaillac-Graulhet sous la houlette de son directeur général, Alexandre Fritch, ce projet pluriannuel d'investissement et de restructuration ouvre de nouvelles perspectives. Le Conseil départemental s'est engagé pour trouver des solutions à la situation actuelle en délibérant favorablement pour appuyer ce projet. L'objectif de cette délibération qui rompt avec le passé est de sortir l'établissement de l'ornière dans laquelle il se trouve depuis une quinzaine d'années et d'ainsi pouvoir assurer sa pérennité.

Les raisons de ces difficultés avaient été abordées dans deux articles précédents du journal municipal (De nouvelles perspectives à l'EHPAD en octobre 2023 et Audits à l'EHPAD en mai 2024). Étaient pointés du doigt la gestion d'un double site qui ne permet pas d'optimiser les infrastructures et le personnel, le surendettement lié à des travaux mal amortis réalisés notamment en 2007 sur le site des Terrasses et



la tarification élevée ne permettant pas de marge de manœuvre. Il faut aussi mettre en évidence que plus de 75% des EHPAD publics connaissent depuis 2022 un déficit financier. Un tiers d'entre eux bénéficient d'ailleurs d'un accompagnement financier, soit de l'ARS, soit du Département, ce qui est le cas de Rabastens.

Les grandes lignes du projet

Le projet propose de relocaliser l'EHPAD sur le seul site de l'Hermitage. Dans un premier temps, une extension de 44 lits serait faite sur le foncier disponible portant à 88 lits la capacité de l'établissement. Dans un deuxième temps, le bâtiment actuel de l'Hermitage serait rénové et mis aux normes actuelles. Eu égard aux surfaces imposées par la réglementation, le nombre de lits passerait dans le bâtiment actuel de 44 lits à 36 lits, soit une cible finale de 80 lits pour l'EHPAD de Rabastens. Le coût de ce projet est évalué à environ treize millions d'euros, dont le financement est toujours en cours d'étude. Au-delà de la décision de ce projet qui est équilibré et qui est aujourd'hui la seule porte de sortie permettant de pérenniser dans les années à venir cet établissement sur la commune, son financement reste un défi qui, après cette étape décisive, doit être relevé auprès des organismes de tutelle et de l'État. Aujourd'hui, la destination du site des Terrasses, qui à terme ne fera plus partie de l'EHPAD, est un projet à part entière pour lequel le conseil d'administration va se mobiliser dans les mois qui viennent. Il va falloir permettre à ces deux projets de se dérouler conjointement pour maintenir de bonnes conditions d'accueil des résidents sur les deux sites. D'ores et déjà, les Terrasses resteront un site d'accueil des seniors dont la formule est encore à déterminer. ■

Caractéristiques de l'EHPAD de Rabastens

L'EHPAD de Rabastens est un établissement public autonome co-dirigé avec l'hôpital d'Albi-Gaillac-Graulhet. L'équipe de direction rend compte à la fois aux autorités de tutelle et tarifaires (le conseil départemental et l'agence régionale de santé), comme à son conseil d'administration. Contrairement à de nombreux EHPAD, il n'est adossé à aucune structure, que ce soit une collectivité territoriale ou un hôpital. Son budget est ainsi totalement autonome et il n'a aucun lien avec celui de la commune de Rabastens. La spécificité de cet EHPAD est qu'il est réparti sur deux sites : l'Hermitage à l'entrée de Rabastens (44 lits d'EHPAD) et les Terrasses au bout de la promenade des Lices (53 lits d'EHPAD et 21 résidences autonomie). L'EHPAD de Rabastens emploie 79 équivalents temps plein dont 62 personnels soignants. C'est le plus important employeur de la commune.

Conseil d'administration de l'EHPAD de Rabastens

Le Conseil d'administration définit la politique générale de l'établissement et délibère sur le projet d'établissement, les programmes d'investissement, le rapport d'activité, le budget et les décisions modificatives, la tarification des prestations, les décisions affectant l'organisation, le règlement de fonctionnement... Le conseil d'administration est présidé par le maire de la commune. Il comprend un collège de

douze administrateurs ayant un droit de vote (3 représentants de la collectivité territoriale de rattachement (le maire et 2 autres élus), 3 représentants du conseil départemental qui est un organisme de tutelle (3 conseillers départementaux), 2 membres du conseil de la vie sociale (un représentant des résidents et un représentant des familles), 2 représentants des personnels dont le médecin coordonnateur, 2 personnes

désignées par le maire en fonction de leurs compétences. Un collège de techniciens siégeant au conseil d'administration est également présent avec des membres de la direction du centre hospitalier Albi-Gaillac-Graulhet dont le directeur, des membres de la direction du site dont la directrice, des membres représentant les services du conseil départemental et des membres représentant les services de l'agence régionale de santé-81.

Du neuf avec du vieux !

L'atelier En matière de siège a ouvert l'année dernière et a trouvé depuis sa clientèle bien au-delà des frontières rabastinoises. Vous avez des chaises, fauteuils, canapés anciens en mauvais état, aux tissus démodés ou plus bien en accord avec votre intérieur ? Bref, vous souhaitez changer de décor sans tout changer pour raisons sentimentales ou écologiques ? Karine Soult, de formation tapissière, ne manque pas d'idées pour restaurer des sièges, qu'ils soient anciens ou contemporains. Le client est accompagné dans le choix des matières, du tissu et des finitions pour que son mobilier s'accorde à ses envies et à son intérieur. *« Faire appel à un tapissier, c'est le meilleur moyen de personnaliser son mobilier, de le rendre unique et d'être créateur de sa décoration. »* ■



1, rue des Cordeliers - www.enmatieredesiege.f
 enmatieredesiege - 06 11 95 52 22



Parution de l'Écho

Parmi tous les articles publiés par le dernier numéro de l'Écho du Pays rabastinois, une large place est accordée aux événements préoccupant les Rabastinois actuellement : l'immeuble abritant la Caisse d'Épargne, son effondrement, son histoire... et par voie de conséquence, le centenaire du pont amputé de la cérémonie de commémoration qui devait venir clôturer l'ensemble des festivités. Pour ne pas déroger à sa ligne éditoriale habituelle, d'autres articles sont consacrés à

l'histoire, quelquefois ancienne comme celle du turbulent curé Broquisse pendant la Révolution, ou plus récente comme celle de la libération de Rabastens en 1944 dont on fête cette année les 80 ans. Vous pourrez y découvrir l'histoire d'une maison remarquable méconnue - l'hôtel d'Armagnac appartenant à la famille de La Serna - ainsi que des activités et des événements culturels, des idées de balades... Disponible à la maison de la presse. ■

Hommage au Rabastinois Louis Mouïssset

Déjà nommé sur le monument aux morts de la Promenade des Lices, la mairie de Rabastens souhaite rendre hommage à Louis Mouïssset en baptisant une rue à son nom.

« Membre d'une famille connue dans le Rabastinois et habitant dans la ferme familiale au lieu-dit Saint-Amans, Louis n'avait pas accepté l'invasion de la France par l'ennemi », raconte Jacques Mouïssset, son neveu. « Un matin, il a dit à son père : on ne peut pas accepter une défaite pareille. »

En 1942, Louis, à peine vingt ans, décide de rejoindre par ses propres moyens le Sénégal, près de Dakar, où se forme le Régiment colonial de chasseurs de chars (RCCC). Une fois sur les lieux, il se fait remarquer par ses supérieurs par son allant et sa détermination. C'est là qu'il passe son examen de sous-officier. En 1943, le régiment est redirigé vers le Maroc et cantonné d'abord à Casablanca pour recevoir du matériel américain, dont des chars destroyers. On lui affecte un char nommé « Bien Hooa II. Ce régiment compte 636 hommes divisés en cinq escadrons. Après un transfert par l'Algérie en avril 1944, il participe à la libération de la Corse en août 1944. S'ensuit le débarquement sur la côte provençale. C'est dans la nuit du 19 au 20 août 1944 que les premiers éléments de ce régiment débarquent en France près de Saint-Raphaël avant de remonter progressivement jusqu'en Alsace qui est libérée finalement en totalité en février 1945. Le régiment dans lequel se trouve le sergent-chef Louis Mouïssset, entame alors le 2 avril son ultime campagne. Il franchit le Rhin, ouvre la route de Karlsruhe et prend ensuite la direction du Sud, vers la frontière suisse où, après un dernier affrontement à Lorräch, il atteint les rives du Danube et les bords du Lac de Constance. Le matin du 24 avril 1945, après avoir approvisionné le char de 70 obus dans les soutes et huit cents litres de mazout dans les réservoirs, le Sergent Mouïssset réunit son équipage pour continuer sa route afin de repousser l'ennemi. Il faut lire le récit d'Armand Spitalier, soldat au 4^e Escadron du RCCC pour découvrir le drame survenu ce jour-là, soit quelques jours avant la capitulation de l'Allemagne.



Pris en tenaille par les Allemands

« Ce matin-là, le Sergent Mouïssset nous rassemble pour partir en reconnaissance avec les deux chars », raconte son camarade Armand Spitalier. « Nous avançons pendant un certain temps sans trouver de résistance. Le calme qui nous entoure est vite brisé car nous nous retrouvons encerclés par des Allemands sortant des trous creusés de leurs mains pour se camoufler. Les deux chars se mettent de côté pour se diriger vers les hauteurs de la prairie. Tout à coup, je vois une fumée derrière. L'autre char (dans lequel se trouve le soldat Mouïssset NDLR) a pris feu. » Le char est transpercé de part en part par un obus ennemi de 88, camouflé à un kilomètre de là. Il prend subitement feu, l'acier devient blanc. Louis et toute son équipe, un radio, un tireur, un aide tireur et un mécanicien, meurent. Quelques minutes après, le deuxième char sera touché à son tour par un obus et s'enflammera. Armand Spitalier et son camarade Enderlin réussiront à s'en échapper in extremis, mais pas leurs compagnons. « Le soir, (...) nous ne parvenons pas à fermer l'œil de la nuit. J'ai allumé une bougie ; trop d'émotions : l'explosion assourdissante, la chaleur du char en feu, les cinq occupants de l'autre char qui ont péri carbonisés, mes deux camarades morts et moi encore en vie ! » Le 29 avril 1945, la Croix de guerre avec étoile vermeil est attribuée au sergent à titre posthume, avec comme citation « excellent chef de char, intrépide et plein d'allant. A trouvé la mort glorieuse dans son char incendié (...) devant Lorräch. » Aujourd'hui, les cendres de Louis Mouïssset, retrouvées sur son siège, reposent à la nécropole de Cronenbourg près de Strasbourg parmi près de 5 000 camarades. Il y a deux ans, Jacques Mouïssset est revenu sur les lieux du drame. « Nous serions heureux si son nom pouvait être donné à une rue de Rabastens en hommage à son courage. Pendant longtemps, la mort de mon oncle a été un sujet tabou, tant il rappelait des souffrances. Nos ascendants auraient été heureux de savoir que le nom de Louis Mouïssset était mis à l'honneur dans la commune où il a vécu. » ■





Une soixantaine d'associations était présente au forum.

Forum des associations : nouveau succès pour cet événement populaire

Cette année, le forum des associations s'est déroulé le 8 septembre. Exceptionnellement, eu égard aux circonstances et aux problèmes de sécurité des enfants, des exposants et des visiteurs, le forum ne s'est pas fait place Auger-Gaillard (avec la proximité du périmètre du péril imminent et grave). De la même manière, la promenade des Lices ne permettait pas d'assurer une sécurité optimale. Le choix s'est ainsi porté sur la salle Béteille. Ce choix avait été acté avant la fermeture du pont avancée le 26 août. Cette année, la rénovation du terrain de rugby n'a pas permis d'organiser les démonstrations sur le stade. Ce choix a toutefois valeur de test pour le dispositif de repli qui serait mis en place en cas de mauvais temps. Enfin, ce type d'événement nécessite des mesures liées au plan Vigipirate qui reste aujourd'hui toujours en vigueur. Une fois de plus,

l'affluence et le nombre des associations présentes (68 exposants) montrent le dynamisme du tissu associatif sur le Rabastinois, tissu soutenu par des bénévoles qui ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts au profit des adhérents et de l'intérêt général : qu'ils en soient remerciés et félicités ! ■



La création d'une association de commerçants pour le Rabastinois

Un collectif de commerçants, artisans, professions libérales et prestataires de service de Rabastens et de Couffouleux s'est regroupé en août en association pour faire entendre leurs voix à l'occasion de la fermeture du pont et de la rue du Pont del Pa. Réunissant une quarantaine de membres et présidé par quatre co-présidents, *Rabascoufs* s'est donné plusieurs axes de travail qui visent à dynamiser le secteur économique et commercial du pays rabastinois. La fermeture à la circulation automobile du pont a eu en effet un impact

très important sur le chiffre d'affaires des commerces et entreprises situés de part et d'autre du Tarn. Avec le soutien de l'Union départementale des commerçants du Tarn, l'association a permis dans un premier temps de faciliter les démarches afin de permettre les reports de charge pour les commerçants qui en avaient besoin. Des demandes ont été faites afin d'améliorer le stationnement pour les commerces touchés, la signalétique, la réduction du périmètre de sécurité et l'amélioration de la circulation entre les deux communes. ■



John et Maryk devant leur maison au domaine des Asquith près du lac des Auzerals.

Maryk Choley-Asquith et John Asquith

Sur scène avec humour et joie de vivre

Il joue du piano et met en scène des spectacles, elle écrit et chante. Ils étaient faits pour vivre et travailler ensemble. Rencontre dans leur salle de répétition au domaine des Asquith, alors qu'ils s'apprêtent à jouer deux pièces de leur composition.

Maryk, pouvez-vous en quelques mots nous présenter John ?

M : « John est un homme déterminé, opiniâtre et volontaire dans ce qu'il

fait. Il a acquis plein de compétences ; c'est un touche à tout génial, mais surtout un très bon metteur en scène. Nous aimons tous les deux travailler

« John est un homme déterminé, opiniâtre et volontaire dans ce qu'il fait. Il a acquis plein de compétences ; c'est un touche à tout génial, mais surtout un très bon metteur en scène. »

Maryk

dans la bienveillance, avec beaucoup d'humour, d'insouciance, parfois, et beaucoup de joie de vivre. »

Et vous John, comment définiriez-vous Maryk ?

J : « Maryk est un peu ma version féminine ! Elle est talentueuse, travailleuse, enthousiaste. Elle chante très bien avec un répertoire très éclectique. Comme moi, elle ne compte pas ses heures. Nous sommes des passionnés toujours positifs !

À votre accent anglais, on sait que vous n'êtes pas originaire de Rabastens...

J : « Je suis arrivé en 2004 à Rabastens avec ma famille, après avoir vécu trente ans à Londres où j'ai été danseur, pianiste, chanteur, acteur de séries et de publicités télévisées,

comédien, compositeur... La mort brutale de deux personnes que je connaissais a été un peu un déclic pour changer de vie et partir. Nous ne voulions pas attendre la retraite. Les premiers temps, nous avons installé notre camping-car au camping des Auzerals et avons cherché une maison qui nous correspondait. Nous avons acquis assez rapidement une maison au-dessus du lac des Auzerals, où tout était à restaurer. C'est là où nous vivons aujourd'hui, Maryk et moi. »

Quel est votre parcours jusqu'à Rabastens, Maryk ?

M : « Je vivais depuis vingt ans à Toulouse où j'étais chanteuse, comédienne et créais des spectacles pour le jeune public. J'en avais un peu assez de la ville. Le hasard a

suis aussi intervenu dans les ateliers de comédie musicale que Maryk animait à la MJC. Très rapidement, nous avons décidé de mener aussi nos propres projets à la maison, route de Grazac, où nous vivions après d'importants travaux. Il reste à faire encore aujourd'hui pas mal de choses, mais c'est habitable ! J'ai toujours le projet de finir la salle de cabaret au-dessus de laquelle nous aménagerions notre appartement. »

Comment menez-vous vos projets de spectacle ?

M : « Nous travaillons autant avec des comédiens professionnels que des amateurs à travers deux structures que nous avons créées : Déclame ta flamme et Comédies Pyrénées. John compose les musiques, met en scène ; moi, j'écris. Nous avons proposé pen-

Sur quoi travaillez-vous actuellement ?

M : « Deux pièces de théâtre que j'ai écrites et que John a mises en scène sont en tournée actuellement. La première, *Am'nésie* est une comédie pour trois comédiens et raconte l'histoire de Gloria, chanteuse d'opéra devenue amnésique. Elle a tout oublié, même son mari et partenaire à la scène ! Celui-ci va tout faire pour récupérer l'amour de sa femme, tombée folle amoureuse de son jeune infirmier. Nous la jouerons à Saint-Sulpice le 11 janvier prochain. La deuxième pièce, *Fol emploi*, interprétée à Saint-Sulpice le 30 novembre, est jouée avec des comédiens amateurs de bon niveau. C'est une comédie satirique sur les travers d'une agence bien connue et parfois très bureaucratique ! »

« Maryk est talentueuse, travailleuse, enthousiaste. Comme moi, elle ne compte pas ses heures. Nous sommes des passionnés toujours positifs ! »

John

fait que je suis arrivée à Rabastens en 2007 et me suis vite intéressée à l'histoire et au patrimoine de la commune et plus largement de la région. J'ai diversifié mes activités en devenant aussi conteuse. J'ai ainsi proposé des balades contées sur Rabastens au Moyen-Âge. Je suis devenue également chef de chœur pour la chorale de la MJC. »

Quand vos chemins se sont-ils croisés ?

J : « Depuis 2008, je donnais des cours de piano et de chant à l'école de musique de Rabastens et faisais également quelques concerts. Nous nous sommes rencontrés en 2012 à Rabastens lors d'un spectacle au 5 et nous avons eu l'idée de travailler ensemble sur différents projets. Je

dant plusieurs années des comédies musicales comme celle intitulée *Sur les remparts de Rabastens* qui a impliqué plusieurs chorales que je dirigeais. Pour l'occasion, nous avons reconstitué le porche d'entrée de Notre-Dame du Bourg dans l'amphithéâtre des Asquith aménagé sur notre terrain. »

Quel moteur vous anime ?

M : « Le plaisir de créer et de jouer des spectacles. Nous menons des projets au rythme des opportunités et de nos envies. Ce qui nous plaît est évidemment la scène et la chance de pouvoir travailler avec des gens, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Le théâtre est une belle aventure humaine qui permet de se découvrir et de se dépasser. On découvre des talents ; c'est pour cela que nous aimons travailler avec des personnes qui ne pensaient pas en être capables. J'aime bien, par exemple, donner des cours de chant à des personnes qui chantent faux. Tout est une question de patience et de volonté. ■



Sélection de livres de la rentrée littéraire

C'est la rentrée littéraire à la Confiserie. Majid et Kevin nous proposent une petite sélection et invitent les Rabastinois à venir découvrir les autres pépites à lire sans modération. Une occasion aussi de soutenir le commerce local impacté lourdement par la fermeture du pont et de la rue du Pont del Pa. Bonne lecture !

Bell hooks - *Noir d'os* **Editions feux croisés. 253 pages**

Pour toutes celles et ceux dont ce nom fait écho, voici des souvenirs de l'enfance de Bell Hooks qui racontent de façon très intime déjà son engagement et son positionnement politique. Un texte qui vient compléter les essais de cette grande figure du féminisme afro-américain.

Mathieu Palain - *Les hommes manquent de courage* **Editions L'Iconoclaste. 290 Pages**

Voilà un texte fort actuel ! Une mère face à un fils adolescent en proie à l'échec scolaire qui commet l'irréparable à savoir un viol. Ce viol sera le point de départ d'un road trip confessionnel. Place à la parole d'une mère qui doit choisir entre la justice et la réparation ou l'amour indéfectible pour son fils.

Karim Kattan - *L'éden à l'aube* **Editions Elyzad. 329 Pages**

Un roman dystopique, onirique et résolument queer ! Le vent a effacé de la carte la terre palestinienne et israélienne. Plus personnes ne peut se rendre sur ces terres ! Alors des morts gobés par la tempête mais aussi des survivants qui tentent de se revivre. C'est dans ce décor mystique que Karim Kattan a donné la voix au ciel qui est le narrateur de ce roman, témoin de la



rencontre amoureuse impossible entre deux hommes que tout oppose ! Un récit intelligent pour parler de manière subtile de l'apartheid et du colonialisme.

Jacques Rancière - *Au loin la liberté, essai sur Tchekhov* **Editions La Fabrique. 108 pages**

Une approche philosophique des textes de Tchekhov ! Indispensable à fortiori pour deux raisons ! Un, parce qu'on ne lit pas assez Tchekhov ! Deux, parce que même lorsqu'on le lit, on oublie la force émancipatrice et libertaire qui résultent des personnages et des situations de Tchekhov.



Faites de la transition

Vivre et habiter mieux est un rendez-vous pour imaginer demain. À partir de 10h la journée *Faites de la Transition* sera dédiée aux initiatives locales pour mieux vivre et habiter. Découvrez des solutions concrètes autour de l'habitat, du réemploi, de la culture, des mobilités douces... Au programme : tables rondes, ateliers pour petits et grands, jeux (escape game, atelier science participative) et stands pour échanger, s'informer et expérimenter des pratiques écoresponsables. Une buvette sera proposée tout au long de la journée, et une auberge espagnole conviviale vous attend à midi (juste après le marché).

La journée se terminera avec le Forum à 17h et un apéro-concert à 18h30. Une belle occasion de se retrouver et d'agir ensemble aujourd'hui... et demain !

À noter dans votre agenda de l'automne

OCTOBRE

Vendredi 18

Soirée à thème surprise musicale par le Comitat rabasteam

Du samedi 19 au lundi 21

Festival Van Life au camping des Auzerals Samedi et dimanche de 9h à minuit : marché d'artisans et de producteurs, animations musicales, activités, petite restauration, concerts... Repas du dimanche soir sur réservation. Lundi de 9h à 12h. Plus d'infos : 07 72 13 64 64 Voir  du camping des Auzerals.



Vendredi 25

Octobre rose
Stand d'information et de prévention autour du dépistage du cancer du sein. Le CCAS de la mairie de Rabastens en partenariat avec la CPAM et le CRCDC réitèrent la journée "Santé Femmes" qui se déroulera sur la promenade des Lices de 9h à 12h30 et de 14h à 16h. L'objectif est de sensibiliser les femmes entre 25 et 73 ans n'ayant pas réalisé de dépistages.

NOVEMBRE

Samedi 2 et dimanche 3

Exposition avicole
à la salle Béteille

31 octobre, 1^{er} et 2 novembre

« **Shamhain** » par la Cie Nanaqui au Pré vert. La troisième édition de la Fête des morts et de l'Entremonde - Samhain au Tiers-Lieu le Pré vert. Trois jours de programmation artistique pluridisciplinaire, d'ateliers, de tables rondes et de moments festifs autour de nos rapports à nos milieux de vie, leurs mémoires, nos morts. Fêter les morts, c'est aussi fêter la vie, la célébrer, faire face à nos peurs, nous émerveiller, transmettre, partager. C'est activer une forme de magie nécessaire à la germination de nouveaux imaginaires. Cette fête est un temps fort de la création en territoire de la compagnie Nanaqui : *Célébration(s)*, une cartographie sensible d'un territoire qui court de la forêt de la Grésigne aux sources de la rivière Dadou dans les monts de Lacau. Cette carte, élaborée avec la participation des habitantes, sera exposée sous la forme d'une installation, sonore, visuelle, poétique et sensorielle tout le temps du festival. En partenariat avec le Tiers Lieu le Pré Vert, la Librairie la Confiserie et la Ville de Rabastens.

Vendredi 15

Spectacle « La plus précieuse des marchandises » par la **Compagnie d'Henry**
co-produit par la Mairie à la Halle (voir dernière page de ce numéro.

Vendredi 22

Soirée de La saison avec Johnny Makam (transe orientale) + DJ set
Ouverture des portes 20h à la Halle

Samedi 23 et dimanche 24

Rallye automobile
Cœur des vignobles.

Vendredi 29

Soirée 7^e art pour tous
à la Halle

Samedi 30

Soirée Ciné rentrée Festiv'Halle
À 19h à la Halle. Apéro, repas et film pour seulement 14 euros tout compris. Réservation (ne tardez pas!) : 06 61 10 48 54.



DECEMBRE

Vendredi 6

Illuminations de la ville
par la mairie dans la cour de l'hôtel de Ville. Repli à la Halle en cas de pluie. Animation musicale.

Jeudi 12

Restitution de l'école de musique
à la Halle.

Du vendredi 13 au dimanche 15

Marché de Noël
par le Comitat rabasteam.

Jeudi 19

Don du sang
à la Halle.

Vendredi 27

Noël solidaire
avec le Secours populaire.

La majorité municipale

Depuis que nous sommes élus, Rabastens est dans une dynamique. Répondant à un administré qui s'étonnait du contrefort du rempart effondré et d'un lavoir en mauvais état, le maire a dressé la liste non exhaustive de tous les travaux que son équipe avait d'ores et déjà diligentés dans Rabastens, si bien qu'il a été unanimement applaudi : les bâtiments du secours populaire à l'intérieur desquels il pleuvait, la vente du camping qui avait périclité et qui aujourd'hui prend sa deuxième étoile, le changement du mobilier urbain et les progrès dans le fleurissement, la restauration de Notre-Dame du Bourg, la réhabilitation de la cour du Musée, les travaux d'assainissement pour mettre Rabastens aux normes européennes, l'amélioration du plan de circulation avec la mise en double sens de la rue de la Croix Blanche, la réouverture de la rue des Abreuvoirs, coupée pendant 16 ans par un mur effondré, des travaux pour l'église Saint-Pierre des Blancs, le changement des fauteuils, de la climatisation et du sol du cinéma, le parc de Constance pour les enfants,... Nous n'oublions pas les petites églises de notre belle campagne qui ne sont pas laissées à l'abandon. Le maire est aussi en train de se battre pour sauver l'EHPAD qui s'enfonce depuis 15 ans. Ajoutons le manque criant de logements sociaux qui nous vaudra de lourdes pénalités et auquel nous devons remédier.

Pour ne pas lancer les travaux qui étaient pourtant nécessaires, l'argument employé par nos prédécesseurs était celui du surendettement. Alors comment avons-nous fait ? Nous avons su optimiser les finances, et nous avons déployé notre énergie pour aller chercher des subventions permettant la réalisation de nos projets. En vérité, quand on est déterminé et qu'on se plonge réellement dans les finances, on s'aperçoit que Rabastens a des marges de manœuvres. Nous avons réalisé tous ces travaux sans augmenter le taux des impôts fonciers de la ville. Seule la Communauté d'agglomération a augmenté ses taux, parce qu'elle gère notamment le scolaire. Et heureusement pour nous qu'elle le gère, tant les travaux qu'elle mène à notre école Las Peyras sont coûteux ; elle paie aussi l'agrandissement de la crèche. Nous allons continuer à nous battre pour sortir Rabastens de l'ornière : nous avons en effet les voiries et les trottoirs à refaire (chantier pleinement lancé à l'exemple de la place Saint-Michel), les escaliers menant aux quais à partir des promenades, le lavoir d'Augé-Gaillard, les remparts qu'il faudra surveiller et consolider ; la réfection de la piscine est en cours, le projet de rénovation de la salle Bêteille va suivre... L'un des rares bâtiments flambant neuf que nous avons trouvé en arrivant aux affaires, c'est la médiathèque, et c'est une réalisation de l'intercommunalité, pourtant

tant critiquée, à laquelle elle appartient. La belle salle de la Dressière, a également été faite par l'intercommunalité ; l'équipe actuelle a souhaité qu'elle soit désormais considérée comme appartenant à notre ville, pour mieux en gérer les plannings.

Engagés pour Rabastens

Les vieilles briques de Rabastens n'en peuvent plus. Le drame de l'effondrement de l'immeuble abritant la Caisse d'Épargne précédé de celui d'un contrefort des remparts nous a fait prendre conscience de la fragilité de notre patrimoine. De plus, les contraintes liées à la circulation automobile ne pouvaient qu'aggraver la situation tant sociale, qu'économique, architecturale et environnementale. Ceci ressemble à une alerte qui nous interpelle sur la nécessité d'avoir une attention permanente sur l'état de conservation de nos vieux quartiers. A l'instar de la réaction d'une élue de notre groupe, soutenue par le premier adjoint de la majorité lors du dernier conseil municipal, concernant un projet global pour protéger notre cœur historique, ne serait-ce pas le bon moment d'y réfléchir ? Nous proposons dès à présent de mandater un groupe de travail réunissant élus et citoyens.

A quelque chose, malheur est bon. Nous avons tous constaté un esprit de convivialité surtout sur le pont qui est devenu un espace apaisé et lieu de rencontre. Les travaux sur le pont sont phasés par le département et sont prévus pour durer au moins six mois. Nous espérons vivement qu'à sa réouverture nous aurons un retour à la normale pour les commerçants et habitants impactés par l'arrêt du chantier de démolition de la Caisse d'Épargne.

Malgré ces événements, nous souhaitons à toutes les rabastinoises et à tous les rabastinois une bonne rentrée 2024.

Ann Barnes, Paul Bozzo, Stéphane Ruszczyński

Rabastinois au cœur

Cet été n'a pas été de tout repos pour la commune avec l'effondrement de l'immeuble « Caisse d'Épargne ». Habitants, riverains, commerçants, agriculteurs pâtissent chaque jour de cette situation qui met notre commune en souffrance. Notre soutien va en tout premier lieu

aux commerçants concernés par cette catastrophe. Ils ont dû trouver des solutions en urgence pour ne pas baisser définitivement le rideau, car les procédures d'indemnisation par les assureurs sont longues. Encore faut-il qu'ils aient été bien conseillés au moment de la souscription de leurs contrats.

Malgré les difficultés quotidiennes que vivent les habitants, il faut qu'ils restent solidaires et bienveillants les uns envers les autres : des temps meilleurs viendront. De fait, monsieur le Maire s'est investi pour tenter de trouver des solutions face à cette situation, tout en supportant la carence de l'Etat (toujours pas de préfet nommé après le limogeage du précédent). Une fois n'est pas coutume, nous saluons l'engagement de notre Maire pour sa gestion de la crise.

Dans ce contexte exceptionnel, la commune se doit d'être prudente sur le plan financier en suspendant l'engagement de dépenses trop importantes dans les mois à venir (reconstruction de la piscine par exemple). Un nouveau système de collecte des déchets vient d'être mis en place dans le centre-ville de la commune. L'agglomération a-t-elle pris en compte les possibles difficultés pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, l'éloignement du point de collecte pour certains habitants ? Les prochains mois permettront de faire un premier bilan.

Nous souhaitons à tous les Rabastinois une entrée dans l'automne avec la joie de découvrir la douloureuse pour les propriétaires (impôts fonciers) pour lesquels la commune n'a pas souhaité consentir un effort pour ses habitants.

Enfin, nous terminerons par la gestion des subventions, gestion qui manque de rigueur car notre Maire veut faire plaisir à tout le monde. 2026 oblige ?

Alain Brest – Patrick Guénot

Élues indépendantes Rabastinoises

Compte tenu de la situation délicate actuelle à Rabastens nous avons jugé préférable de ne pas sortir de Tribune mais de chacune à notre fonction (Isabelle Fouroux Cadene à l'agglomération Gaillac Graulhet au Bureau et en Commission attractivité et Anne de Guerdavid en qualité de conseillère municipale) œuvrer en solidarité républicaine et de ne pas lancer de nouvelle polémique.

Jean-Guy Leclair, conseiller municipal indépendant

Le texte de la tribune n'a pas été transmis.

Couleurs Rabastinoises

Le texte de la tribune n'a pas été transmis.

CONTE
MUSICAL
PERCUTANT

la plus
PRÉCIEUSE des
MARCHANDISES

Un conte de Jean Claude Grumberg
Mise en scène : **ANTHONY LE FOLL**
Guitare : Bruno Zarn

LA HALLE Rabastens
le 15 NOVEMBRE à 21h

TARIFS : 10 / 6 (réduit)
sans réservation

À PARTIR
DE 10 ANS

En coproduction avec

VILLE DE
Rabastens